



Lundi matin, le roi, la reine et les précaires...

Par Judith Trudeau

Attention âmes sensibles, ceci est librement inspiré d'une histoire vraie

Admettons Z cours dans un département. J'entends, beaucoup de titres distincts. Admettons une gestion conservatrice d'ouverture de cours (ce qui en soi est préférable à une gestion trop enthousiaste qui oblige la fermeture de cours la session venue). Admettons que la haute direction semble sous-estimer la complexité d'un poste de coordination à l'organisation scolaire. Admettons la venue d'un nouveau cadre à ce poste. Vous avez les ingrédients idéaux pour générer l'anxiété des précaires. Dans cette histoire comme dans la vie, certains précaires jonglent avec des tâches dans plus d'un cégep.

Lundi matin...

Fermeture d'un cours A et **ouverture** d'un cours B. Un premier précaire change sa tâche -A +B.

Mardi matin...

Fermeture d'un deuxième cours A et **potentielle fermeture** d'un cours B. **Ouverture** d'un cours C-D et E.

Notre précaire est à temps plein Houhou!!!

Mercredi matin...

Pas de fermeture de B finalement et **ouverture** d'un cours F.

Jeudi matin...

Ouverture d'un cours G et **fermeture** d'un groupe E.

Vendredi matin...

G ira dans un autre département selon des règles établies et selon la présente répartition. Notre précaire est toujours à temps plein dans ce scénario, mais l'autre précaire qui jongle avec des tâches dans au moins deux collèges se retrouve dans un dilemme : doit-il refuser la tâche de l'autre collègue pour s'assurer une place chez nous? Car oui, il a maintenant deux options : celle de conserver une tâche à temps partiel dans un autre cégep où il n'a pas enseigné à l'automne ou combler son temps plein année dans notre cégep en prenant la tâche partielle proposée et un cours d'été. Dure décision à prendre...par chance, on lui laisse la fin de semaine pour réfléchir à tout ça.

Lundi PM

La saga se termine. **Fermeture** d'un cours H. **fermeture** d'un cours D. **Retour** du cours G dans le giron du département selon les règles établies.

Notre précaire temps plein est maintenant à temps partiel et n'atteindra pas une CI lui permettant d'être temps complet année. Le deuxième précaire qui ne peut plus enseigner à notre collègue, se voit donc forcé de choisir la tâche de l'autre Cégep.

Avez-vous suivi? Plutôt difficile, en voyant les nombreuses ouvertures et fermetures énoncées ci-haut, de voir l'impact réel sur la vie de ces précaires, n'est-ce pas? NE vous en faites pas, ce l'était aussi pour eux!

Vous ne vous en êtes peut-être pas rendu compte, mais durant ces cinq jours, notre premier précaire est passé par les stades suivants : temps partiel, temps plein, temps partiel, temps plein, pour ensuite finir temps partiel et tout ceci avec cinq tâches complètement différentes. Notre deuxième précaire, pour sa part, est passé par les statuts d'emploi suivants : sans emploi, temps partiel, temps partiel avec une possibilité de temps plein année, temps partiel et pour finir, sans emploi. Tout ça en jonglant avec un autre collègue. De plus, je ne sais pas si vous avez remarqué, mais s'il avait décidé d'accepter la tâche qu'on lui proposait ici le vendredi pour compléter son temps complet année et donc de délaissier la tâche de l'autre Cégep, sa seule tâche cet hiver aurait probablement été de remplir sa demande de chômage...

Les décisions et les bavures de certaines personnes vous semblent peut-être futiles si vous n'êtes pas touchés par celles-ci, mais elles ont un impact direct et monumental sur la vie de nos précaires...